



TROUVILLE-SUR-MER

RAPPORT N° 202205 0004

**Objet : Constat de désaffectation du domaine public.**

**Pièces Jointes :**

- Copie de documents relatifs au lieu désigné.
- 1 cliché photographique du lieu désigné

**Destinataires :**

- Madame le Maire
- Madame la responsable du service de la Police Municipale
- Archives de la Police Municipale



## RAPPORT D'INFORMATION

L'an deux mille vingt deux, le vingt du mois de mai,

Nous soussigné(s), Le Gardien-Brigadier GOSSET Stéphane  
Assisté du Gardien-Brigadier JEANNE Sébastien

Agents de Police Judiciaire Adjoints, dûment agréés et assermentés,  
en résidence administrative à la Police Municipale de  
TROUVILLE-SUR-MER

Vu les articles 21, 21/2°, 21-1, 21-2, D14-1 et 429 du Code de  
Procédure Pénale

Vu l'article L511-1 du Code de la Sécurité Intérieure

Vu les articles L2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités  
Territoriales

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants :

Agissant en uniforme, munis des signes extérieurs apparents de notre  
fonction et conformément aux ordres de notre hiérarchie, rapportons  
ce qui suit :

Ce jour à quatorze heure et quarante minutes, de mission de  
surveillance générale et faisant suite à une demande du service  
urbanisme de la commune de TROUVILLE-SUR-MER 14360, nous  
nous transportons à hauteur du n°2 chemin du rocher 14360  
TROUVILLE-SUR-MER.

Sur place, mettons pied à terre et constatons la désaffectation d'une  
partie du domaine public à utilité de jardin.  
Nous procédons à la prise d'un cliché photographique joint au présent  
rapport.

Suite à cela, quittons les lieux.

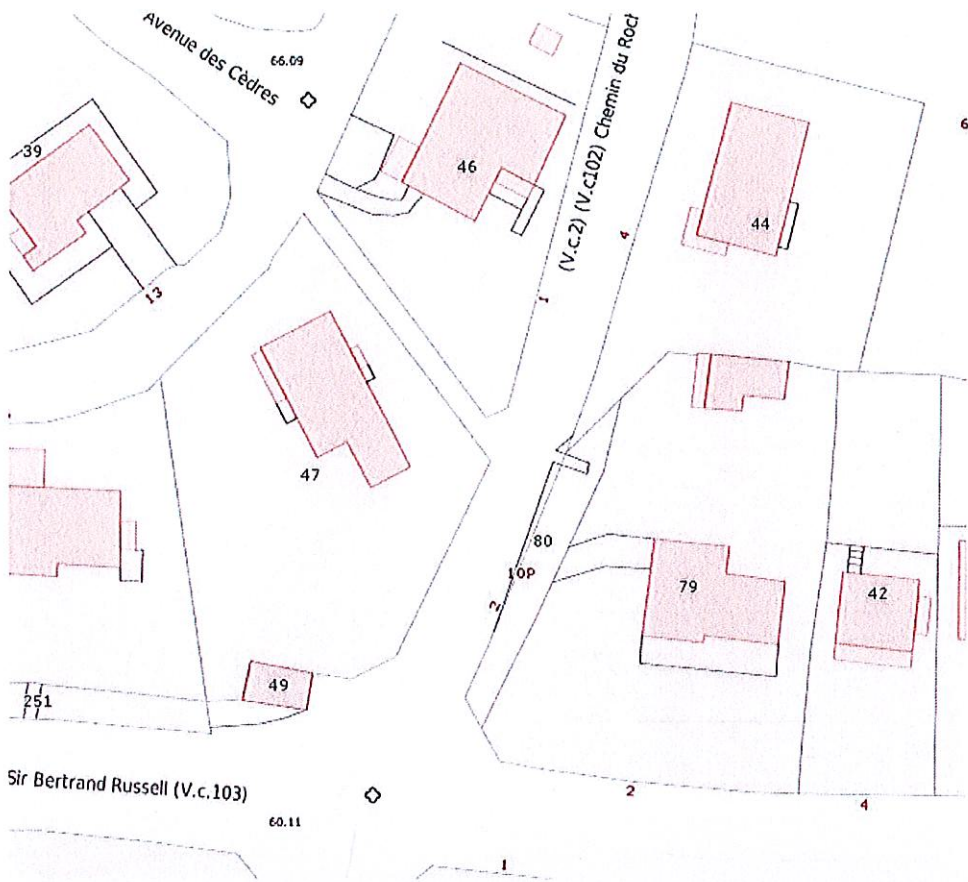
Fait et clos à TROUVILLE-SUR-MER  
Le 20 mai 2022

Signature du rapport N°2022 050004

Les A.P.J.a. :

Vu et transmis,  
Le Chef de Service de Police Municipale

AH 80 : 2 chemin du Rocher



Constater la désaffectation du domaine public à utilité de jardin.

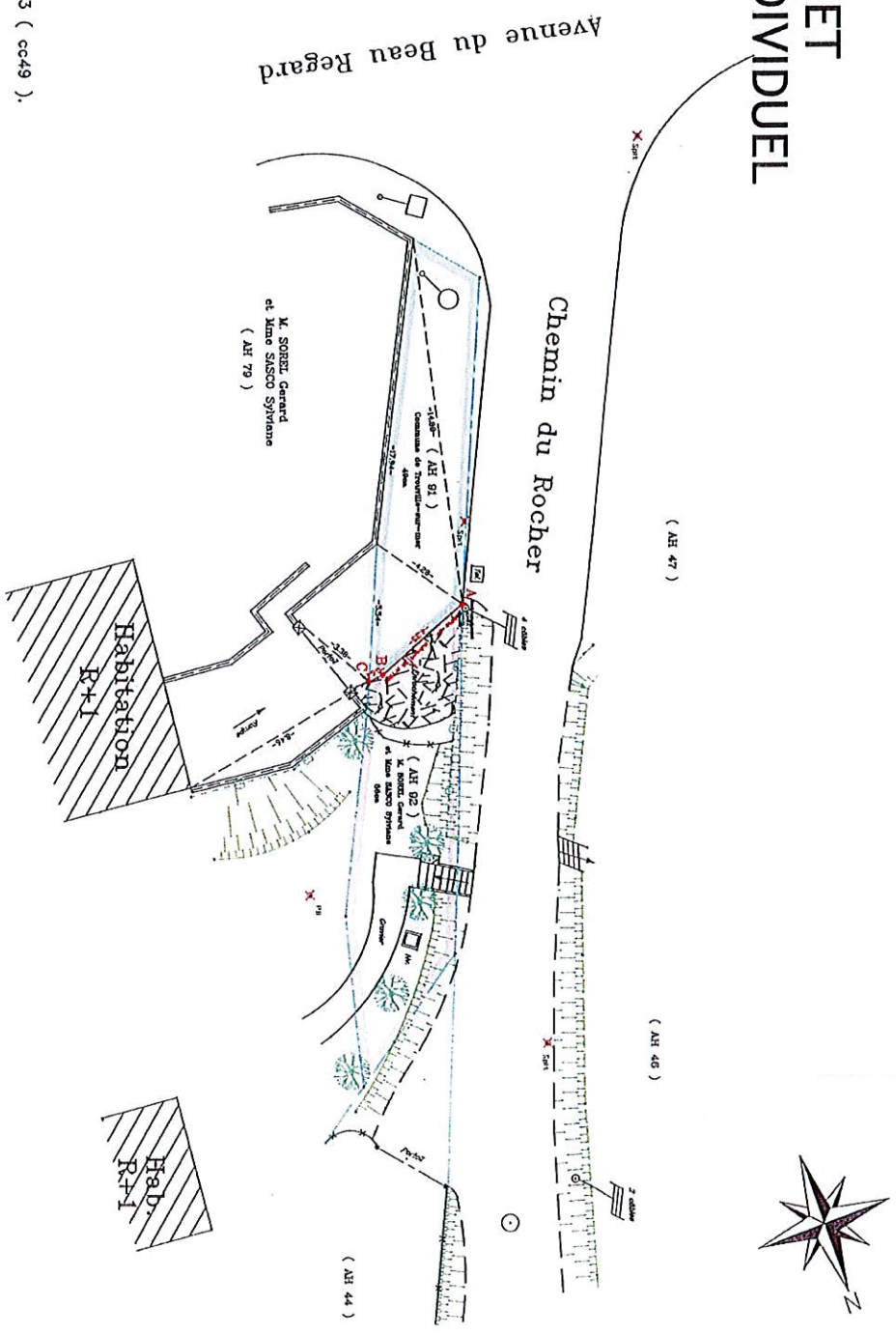
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Commune de TROUVILLE SUR MER

2, Chemin du Rocher


Section AH n° 80 divisée en AH n° 91 et AH n° 92

# PLAN DE DIVISION ET D'ALIGNEMENT INDIVIDUEL



Nota : Coordonnées { X,Y } en système RGF93 ( cc49 ).

Levé et dressé par le cabinet Pierre BLOY, géomètres experts à Daouville, Septembre 2020.  
Plan établi selon l'état des lieux, sans délimitation ni bornage préalables.

 <b>PIERRE BLOY</b> GÉOMÈTRES EXPERTS	<b>DOSSIER N° 2020AA035D</b>	<b>Septembre 2020</b>	<b>ECHELLE : 1/200è</b>
	<b>IND 1 : Plan mis à jour le 14-04-2022 ( Nouveaux numéros cadastraux ).</b>		
	<b>IND 2 :</b>		

Créative Place - 14800 DEAUVILLE - TEL : 02.31.08.08.32 - FAX : 02.31.87.33.91 - EMAIL : deauvillebloy.géometre-expert.fr

Le point A a fait l'objet d'une demande d'arrêté individuel d'alignement.

Photo N°1 - 2 ch. du rocher

